

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

TROISIEME ANNEE REPUBLICAINE.

OCTIDI 28 Germinal.

(Ere vulgaire)

Vendredi 17 Avril 1795.

Le Bureau des NOUVELLES POLITIQUES, feuille qui paroît tous les jours, est établi à Paris, rue des MOULINS, n°. 500, au coin de la rue THÉRÈSE. Le prix de la Souscription est actuellement de 80 livres par an, de 42 livres pour six mois, et de 22 livres pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être chargées, attendu le grand nombre de celles qui s'égarent, et adressées franches au citoyen CHAS-FONTAINE. L'abonnement doit toujours commencer le premier de chaque mois (nouveau style).

Les Souscripteurs et les Agens des Postes, dont les Abonnemens ont expiré à la fin de Germinal, sont invités à les renouveler incessamment, s'ils ne veulent point éprouver d'interruption.

Le papier d'impression ayant subitement renchéri de cent pour cent, nous sommes forcés d'augmenter notre Feuille de nouveau. Le prix actuel sera de 22 livres pour trois mois, 42 livres pour six mois, et 80 livres pour l'année. Nous prenons l'engagement de diminuer ce prix aussi-tôt qu'une baisse dans la valeur du papier se fera sentir.

I T A L I E.

De Livourne, le 27 mars.

Le 24 de ce mois, les vaisseaux de ligne anglais *le Blenheim*, de 90 canons, & *le Château de Bombay*, de 74, avec les frégates *le Tartare*, de 28, & *l'Ariane*, de 24, mouillèrent dans notre rade venant de Saint-Florent, & ayant sous leur escorte douze bâtimens de leur nation, chargés de marchandises pour cette place. Le lendemain 25, il entra aussi dans la rade les frégates *le Méléagre*, de 32, *la Didon*, & *le Cyclope*, de 28, avec les deux frégates napolitaines *la Minerve* & *la Pallas*. Tous ces bâtimens de guerre ont mis à la voile pour renforcer l'escadre de l'amiral Hottham, stationnée depuis deux jours sur le cap Corse. On assure que l'amiral anglais les a mandés sur l'avis qu'il a reçu que l'escadre française à peine rentrée à Toulon, a reçu ordre de remettre en mer pour aller attaquer de nouveau les Anglais.

A L L E M A G N E.

De Francfort, le 3 avril.

On mande de Lemberg, en date du 16 mars, que deux officiers russes y sont arrivés avec la commission d'acheter au Gallicie des bleds pour la Pologne. Ainsi ce malheureux

pays, qui fut long-tems un des plus riches greniers de l'Europe, est maintenant réduit à tirer du dehors sa subsistance.

Le roi de Danemarck vient de donner l'ordre que quatre vaisseaux de ligne & trois frégates, aux ordres du commandeur Vlenger, allassent croiser à l'embouchure de l'Elbe : on croit que cette escadre sera encore renforcée de plusieurs vaisseaux.

L'electeur de Cologne est arrivé le 27 mars à Munster. Cette ville est maintenant à l'abri de toute invasion des Français. Il y avait le 28 cinq généraux prussiens.

Le général de Vins est parti de Vienne pour la Lombardie, où il prendra le commandement en chef de l'armée autrichienne, qui sera forte de 40 mille hommes à l'arrivée des bataillons partis de l'Autriche.

Les lettres de Wesel, d'Emmerick, de Duseeldorf, &c. s'accordent à dire que les Français requèrent défense, sous peine de la vie, de tirer sur les Prussiens : les troupes prussiennes ont reçu un ordre semblable. Les Français ont évacué Emmérick, & se retirent du duché de Cleves. Il paroît hors de doute que la paix, ou du moins un armistice, a été conclu entre la France & la Prusse.

D'Eberfeld, le 27 mars.

Toutes les voix annoncent la paix, jugez vous-même, si la lettre suivante en donne l'espérance.

« Je vous annonce par cet exprès, que la paix est conclue. Les circonstances s'opposent pour le moment, à sa publication. L'Empire est compris dans le traité. On passe déjà sans difficulté, le Rhin sur des canaux. Les troupes françaises ont aussi l'ordre de repasser sur la rive gauche de ce fleuve. Le 24 du mois courant, il est déjà passé une vingtaine de lettres cachetées qui s'accordent à annoncer que la paix entre la France, la Prusse, l'Empire & la Hollande, est déjà conclue. Il passe aussi de la rive gauche, des lettres pour les divers pays prussiens. Seulement on a demandé jusqu'à présent, que ces lettres fussent expédiées ouvertes. Le colonel français, Winter, qui

commande encore de ce côté, est né ici, durant la guerre de sept ans; il a toujours témoigné une très-grande envie de revoir son pays. Il parut le 25 courant sur la rive, & nous cria que dans peu, il entreroit dans nos murs comme ami. En général, les postes prussiens ont reçu ordre de ne plus tirer sur les français.

L'ennemi diminue ses forces devant nous: il fait transporter son artillerie au-delà de l'Issel, & il remet à leurs propriétaires les bateaux qu'il avoit destinés au pont près d'Emmerich.

A Emmerich, on a publié dans les églises, qu'aucun Français ne pouvoit exercer la moindre hostilité envers les troupes prussiennes, sous peine de mort. Hier, est arrivé ici, venant de l'autre rive, un batelier qui a entendu la même publication dans les églises: il a rapporté encore que les Français s'éloignent peu-à-peu de la province de Cleves, sans commettre la plus petite hostilité, & qu'ils avoient déjà vidé avec les Prussiens quelques flacons, en criant: *Vive la paix et la Prusse!* Ce qu'il y a de certain, c'est que toute espèce d'hostilité est aussi interdite aux Prussiens.

Je crois pouvoir bientôt vous annoncer la paix.

Je viens d'apprendre que les Français ont quitté hier Emmerich; l'armistice est sûr. Demain un bataillon prussien vient ici, & les troupes que nous avons nous quitte pour se rendre à Emmerich.

Hier, lorsque les Impériaux se retirèrent des environs de Dinxperloo & de Bucholtz, ils ôtèrent le pont. Les Français qui les suivoient essayèrent de le remettre; les Impériaux tirèrent sur eux, & les Français ripostèrent; mais un officier des Hussards prussiens se montra avec quelques hommes, & aussitôt le feu des Français cessa.

Une escafotte arrivée ici vers 10 heures, a donné lieu à un bruit qui s'est répandu, que les Français s'étoient retirés tout-à-fait dans l'intérieur de la Hollande, attendu qu'il s'y étoit manifesté des insurrections de toutes parts.

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 19 mars.

Sir Frédéric Eden, fils du lord Hawkesbury, vient de partir pour Brest, avec la commission d'établir avec les Français un cartel pour l'échange des prisonniers. Quelques personnes pensent qu'il peut avoir des instructions plus étendues, & qu'on n'auroit pas choisi un homme aussi considérable que le fils du lord Hawkesbury pour une mission aussi peu importante que celle de l'échange.

Tout le monde parle d'un projet d'expédition secrète, & si secrète que personne n'y assigne un objet probable. On y destine entr'autres trois vaisseaux de 74 canons & quelques frégates, actuellement en armement à Portsmouth, & l'on y joindra des troupes de débarquement. Cette expédition est différente d'une autre plus prochaine, qui est confiée à sir Sidney Smith, habile marin, qui est déjà mouillé aux Dunes & qui n'attend pour partir que l'arrivée de quelques bateaux chargés d'artillerie de divers calibres. Cette expédition est, dit-on, destinée contre les vaisseaux hollandais qui sont restés dans le Texel.

Le 83^e. & le 98^e. régimens ont reçu ordre de se rendre à Southampton & de se tenir prêts pour une expédition secrète, qui vraisemblablement est la première dont on vient de parler.

On est fort occupé des préparatifs du mariage du prince de Galles, dont la future est attendue ici chaque jour.

Jamais un voyage n'a été plus contrarié par les circonstances, & des personnes superstitieuses pourroient regarder comme un présage peu favorable les obstacles qui se sont opposés jusqu'ici au départ de la princesse de Brunswick.

On assure que le gouvernement se propose d'établir dans les Indes Orientales des chantiers propres à la construction des vaisseaux de guerre. On y trouve une espèce de bois qu'on prétend être aussi bon que le chêne, & la profondeur des eaux dans les havres est très-favorable à une telle entreprise.

Les émigrés français, employés par notre ministère, sont dans une grande activité, & semblent destinés à quelque expédition secrète & importante. Le fils du marquis de Bouillé, qui commande le corps des houlans britanniques, a quitté l'armée mandé par le ministre, & vient d'arriver ici d'Allemagne avec le comte de Caraman. On a mandé aussi le duc de Choiseul, employé également dans l'armée.

On apprend de l'Amérique septentrionale que le congrès y a conclu un traité avec l'Espagne, par lequel il est convenu d'admettre les vaisseaux des Etats-Unis à une participation du commerce des établissemens espagnols dans l'Amérique Méridionale & dans les isles, moyennant certaines restrictions, ainsi qu'à une libre navigation sur le Mississipi, qui sera très-avantageuse aux établissemens américains de l'Ouest & du nouvel état de Kentukey. M. Pinkney, envoyé des Etats-Unis auprès de notre cour, a été nommé pour aller à Madrid signer le traité.

H O L L A N D E.

De la Haye, le 12 avril.

Les états-généraux, sur la proposition du comité des affaires de la confédération par terre, ont résolu, dit-on, d'envoyer au général Pichegru un brevet de général titulaire au service des Provinces-Unies, avec celui d'une pension de 10,000 florins par an, pour les services qu'il a rendus à ce pays.

B E L G I Q U E.

De Bruxelles, le 23 germinal (12 avril, v. st.)

Les lettres du Bas-Rhin marquent que les hostilités ont entièrement cessé entre les troupes françaises & celles du roi de Prusse, qui vivent même dans une sorte d'intelligence & de politesse réciproques. Cependant de part & d'autre l'on garde ses anciennes positions; les républicains sont toujours dans le comté de Bentheim, de même que dans la partie de la Westphalie qui en dépend, & ils occupent également toute la rive gauche de l'Em, depuis Duhlem, jusqu'à la mer. D'un autre côté, l'armée prussienne, commandée par le général Mollendorff, a pris des positions sur la Lippe, dans l'évêché de Munster, & son quartier-général est actuellement à Tecklenbourg.

Les généraux républicains ayant fait élever plusieurs batteries formidables sur la rive droite du Rhin dans les environs de Coblenz, afin de protéger les postes & le passage des troupes françaises sur lesquelles l'ennemi tiroit continuellement; ces batteries sont à même, en ce moment, de riposter à celles des Autrichiens. Les mêmes lettres qui nous donnent ces détails ajoutent, que les préparatifs des alliés, pour le passage du Rhin, vont toujours croissant, & que plusieurs émigrés, arrivés

depuis
parloit
de Luxe
savoir,
avec au

Par u
les réqu
tant en
point ét
la Belgi
besoiné

L'arré
parlé, p
travail c
tres, les
banquier
compris
& propri
avoit se

L'un
porte S
étoient
sées en
quelles
blique;

rassembl
gnent au
heures,

Journal
républic
que les
soir la
seule per
rien à c
écouter.

CON

depuis peu de la rive droite, ont assuré, que l'on ne parloit à l'armée autrichienne que de marcher au secours de Luxembourg & de Mayence. Il ne s'agit plus que de savoir, si les coalisés pourront remplir ce double objet avec autant de facilité qu'ils en parlent.

Par un nouvel arrêté des représentans du peuple, toutes les réquisitions, qui avoient été faites précédemment, tant en grains, fourrages & avoines, lesquelles n'avoient point été remplies, devront l'être incessamment dans toute la Belgique, afin de pourvoir, de cette manière, aux besoins des armées.

L'arrêté concernant les émigrés Belges, dont nous avons parlé, permet la rentrée à tous les individus vivant du travail de leurs mains, les artistes, les hommes de lettres, les cultivateurs, négocians, marchands, fabricans, banquiers, &c. La noblesse & le clergé ne sont point compris dans cette liste, de même que les gros rentiers & propriétaires, que la terreur du regne de Robespierre, avoit seule engagés à abandonner leurs foyers.

F R A N C E.

De Paris, le 28 germinal.

L'un de ces jours, à la porte Saint-Martin & à la porte Saint-Denis, il y avoit des rassemblemens; ils étoient composés d'environ deux cens personnes, divisées en pelotons de douze ou quinze, & au milieu desquelles étoit un orateur gémissant sur la détresse publique; des patrouilles arrivent, passent & traversent les rassemblemens; mais les groupes se reforment & se joignent aussi-tôt, & les orateurs recommencent. Vers huit heures, arrive une voix rouillée, criant à tue tête: *Journal du soir; grand traité de paix conclu entre la république française et le roi de Prusse...* Cette masse que les patrouilles n'avoient pu dissiper, le journal du soir la dissout, & dans un instant il ne reste plus une seule personne sur la place. Les agitateurs n'avoient plus rien à dire; les bons citoyens n'avoient plus rien à écouter.

CONVENTION NATIONALE.

Présidence de BOISSY-D'ANGLAS.

Suite de la séance du 26 germinal.

L'assemblée, comme nous l'avons dit hier, avoit décrété d'enthousiasme l'article du projet de décret de Jouhannot, portant que les biens des condamnés seront rendus à leurs parens, excepté dans le cas où ces condamnés l'auroient été pour fait d'émigration.

Rewball a demandé le rapport de ce décret, & que l'article en question fût ajourné & discuté comme les autres.

Les décrets d'enthousiasme exposent au repentir, a-t-il dit: la mesure qu'on vous propose est juste, elle est humaine; mais si vous l'adoptez sans discussion, elle peut entraîner des conséquences fâcheuses. Il est plus d'un genre d'exceptions à faire: les émigrés, les prêtres réfractaires rentrent; on proclame le royalisme à votre porte. Traitez-vous moins sévèrement le traître qui est resté pour vous nuire plus sûrement que celui qui a fui? L'aristocratie provoque votre humanité en se riant de vous; elle est à la tête de tous les mouvemens: voulez-vous relever son espoir, lui fournir des moyens contre vous? Elle vous batte pour vous étouffer.

Sans doute bien des coupables ont été mal jugés, bien des innocens ont été condamnés; mais des traîtres aussi ont péri.

Encore une fois, je ne demande que le renvoi; mais que la loi soit mûrie & discutée.

Le rapport du décret est prononcé.

Quelques membres demandoient qu'on décrétât le principe.

Mathieu étoit de cet avis: recueillerez-vous, a-t-il dit, le fruit des crimes de la tyrannie? Moissonnez-vous sur des tombeaux? Non, vous ne le voulez pas! décrétez donc le principe.

Jouhannot expose que la mesure de la restitution des biens des condamnés, souvent réclamée, sollicitée par l'humanité & la justice, nécessaire au crédit national, a été décrétée d'enthousiasme par toute la France & qu'il ne peut y avoir de difficulté que sur les moyens d'exécution.

Les émigrés, dit Legendre, sont frappés sans retour de tout le poids de la justice nationale. Mais quant aux victimes des tyrans, transportons nous sur le tombeau des patriotes égorgés; là, nous serons tous éloquens! Qu'on me permette une comparaison: si j'assassinois un homme, dans un mouvement de fureur & de vengeance, le passant qui viendrait après moi, & qui dépouillerait ma victime, ne serait-il pas aussi coupable; il s'associerait à mon crime puisqu'il en profiterait.

La discussion se prolonge encore quelques instans.

On demande avec force la priorité pour l'une & l'autre proposition.

Louvet pense que la résistance de quelques membres à l'ajournement, vient de la crainte des lenteurs: il demande que la séance de nonidi soit consacrée à discuter cette question. — Décrété.

Roux vient rendre compte des précautions prises par le comité pour assurer l'arrivage, à Paris, des subsistances arrivées dans nos ports: d'ici à quelques jours, cet arrivage ne sera plus interrompu; mais d'ici là il faut nous approvisionner aux environs de Paris, & cet approvisionnement est difficile, à raison des malveillans & des pillages. Roux lit la liste des nombreux pillages faits depuis quelques jours dans les alentours; ce matin encore à la Villerte. A Provins, pendant toute la semaine-sainte, on n'a pas voulu battre.

Il faut que le comité fasse exécuter vos loix, dit Royer: pourquoi ne fait-il pas escorter les convois par des troupes de ligne?

Cela est fait, dit Merlin.

Royer demande aussi que le comité dise positivement dans combien de jours la disette cessera.

Dans cinq ou six jours, dit Roux. Il propose ensuite que Royer soit chargé d'aller surveiller les arrivages. — Décrété.

La mission est périlleuse, dit Royer; mais je l'accepte; qu'on me donne des forces nécessaires, & je vous donne ma parole d'honneur, que je résisterai à la malveillance ou je périrai.

Boursault dit que ceux qui pillent sont égarés: il cite ce qui lui est arrivé hier dans le district de Corbeil, où les habitans, qui avoient aussi pillé, sont venus les yeux baignés des larmes du repentir, lui dénoncer les chefs; c'étoient deux émissaires des jacobins. Boursault en donne les noms; ils sont arrêtés. L'orateur rend hommage ensuite au courage & à la fraternité que la force armée de

Paris déploie dans sa mission, & dont on peut espérer le plus heureux succès. — Insertion au bulletin.

Les représentans du peuple Chambon & Mariette écrivent de Marseille, en date du 17 germinal, que la loi du premier de ce mois a produit dans cette commune le même effet qu'à Paris; elle a ranimé le courage, relevé la confiance des bons citoyens & fait trembler les méchans.

Ils disent ensuite: Nous vous annonçons avec plaisir, que les arrivages de grains se continuent avec la plus grande activité; ce ne sont plus de petits convois qui entrent dans le port de Marseille, ce sont des flottes entières. Depuis notre dernière lettre, il est arrivé plus de 100 mille charges de bled, & des autres comestibles à proportion. La joie des habitans & la nôtre est à son comble: nous ne doutons pas que vous ne la partagiez, & que vous ne la fassiez partager à toute la république, en publiant cette heureuse nouvelle par la voie du bulletin.

La division de six vaisseaux, de deux frégates & d'une corvette, partie de Brest, est arrivée heureusement à Toulon. Ce renfort va diminuer l'influence de l'Anglais sur la Méditerranée; c'est une nouvelle garantie pour notre commerce, dont nous espérons avec fondement les plus salutaires effets.

Séance du 27 germinal.

Un membre demande la parole pour donner quelques explications sur des faits qu'on a avancés & qui pourroient faire tort à la commune du Havre en faisant planer d'injustes soupçons sur elle. On a accusé, dit-il, cette commune d'avoir de perfides intelligences avec l'Angleterre, & d'avoir retardé le départ de différens convois. Quant au premier article, on se fonde sur ce qu'à la vue du Havre on a signalé une escadre anglaise; rien n'est cependant plus simple que cet événement; les anglais avoient été instruits par les vaisseaux neutres qui sortent journellement de ce port, qu'au premier moment un convoi devoit en sortir; aussi-tôt ils ont couvert la Manche de leur flotte pour s'en emparer; alors, dans la crainte de perdre le convoi on en a retardé la sortie, & ce retard s'est prolongé pendant trois mois; & voilà ce qui a donné lieu à dire que cette commune avoit entravé la marche du gouvernement, & du commerce. Je demande que pour écarter tous soupçons on insère ces détails au bulletin de correspondance. — Décrété.

Lesage, d'Eure & Loir, au nom du comité de salut public, vient donner communication à l'assemblée d'une lettre d'un général de brigade, qui, venant de la ci-devant Bretagne à Paris & passant par Caen, a été requis par le représentant Lozeau, de se transporter à Rouen pour y rétablir l'ordre & protéger les arrivages. Cet officier rend un compte satisfaisant de l'état où se trouve maintenant cette ville. Il cite un trait de la garnison qu'il commande, qui fait honneur aux braves citoyens qui la composent: ils ont, dans le moment de crise, fait le sacrifice d'une moitié de leur ration de pain en faveur des citoyens de Rouen; & sur l'observation que le commandant leur a faite, que cela ne dureroit que deux jours, ils ont répondu qu'ils étoient prêts à continuer tant que les circonstances l'exigeroient. Cette brave garnison est

composée d'un détachement du 24^e. régiment de cavalerie, du 16^e. de dragons & du 31^e. d'infanterie — L'assemblée a décrété la mention honorable & l'insertion au bulletin.

L'assemblée avoit mis à la disposition de la commission de destruction publique une somme de 300 mille livres pour être distribuée par forme d'encouragemens aux savans, artistes & gens de lettres: déjà, sur la proposition du comité d'instruction publique, 258 mille livres ont été employées à cet objet; il restoit 42 mille livres dont le même comité étoit chargé d'indiquer aussi l'emploi à faire.

Daunou, après avoir félicité la convention de ce que libre enfin du joug des Vandales, elle peut s'occuper de sciences & des arts, lui a présenté une nouvelle liste d'hommes recommandables par leurs talens & dignes de récompenses nationales; mais quoique le comité ait recouvert cette liste au-delà de ce qu'il auroit désiré, quarante deux mille livres ne pouvoient suffire; il a donc proposé d'y ajouter soixante mille livres; cette proposition a été décrétée, & cette somme sera répartie comme il suit:

Trois mille livres à chacun des citoyens:

Barthelemy, auteur du voyage du jeune Anacharsis; Brunck, éditeur & traducteur de plusieurs poètes Grecs; Deparcieux, physicien; Dotteville, traducteur de Tacite; de Saluste; Lebas, accoucheur; Lemonnier, astronome; Moite, sculpteur; Naigeon, littérateur; Parpantier, physicien; Plaukton, auteur de la Métrologie; Préville, auteur; Sedaine, littérateur; Sigaud-Lafond, physicien; Vien, peintre; Vincent, peintre; Wailly, grammairien.

Deux mille livres à chacun des citoyens:

Béranger, littérateur; Bridan, sculpteur; Castilhon de Thoulouse, littérateur; Desforges, littérateur; Penouillot-Falbare, littérateur; Gail, traducteur de Xénophon, Théocrite, &c.; Gastelier, médecin; Giraud-Kerroudon, mathématicien; Leblanc, poète; Leclerc, auteur de l'Histoire Naturelle de l'Homme malade; Lemoumier, traducteur de Térènce & de Perse; Millin, auteur de antiquités de la France; Schweig-Hœusser, littérateur; Silvestre Sacy, littérateur, savant dans les langues orientales; Thuillier, géometre.

Quinze cents livres à chacun des citoyens:

Beffroi, littérateur; Brion, géographe; Desanais, bibliographe; Desvoyer, directeur de l'école de dessin à Dijon; Duvaure, agriculteur; Ferlus, principal de l'école de Sorreze; Imbert-Laplattière, littérateur; Lieble, bibliographe; Miroir, organiste; Renou, peintre; Ribier, graveur; Robert-Vaugondy, géographe; Saverien, physicien; Séjan, organiste; Soules, historien & traducteur; Stouf, sculpteur; Vanloo, peintre.

Tallien, au nom du comité de salut public, est venu proposer à la convention un projet de décret adopté à l'unanimité, & tendant à réparer les horreurs commises sous le règne des tyrans, dans les provinces de Biscaye & de Guipuscoa, quand nos troupes y furent entrées. Nous le ferons connoître demain.